

## VOTE DE GREVE A LA PENMAN'S

Les 700 travailleurs du textile de la compagnie Penman's, aux manufactures de St-Hyacinthe et Coaticook, ont pris un vote de grève le 14 mai, autorisant leurs dirigeants à déclencher l'arrêt de travail au moment qu'ils jugeront opportun.

Un porte-parole de la Fédération des travailleurs du textile (CSN) a déclaré que 87 pour cent des ouvriers présents aux assemblées ont voté en faveur de la grève. Les syndicats des deux usines négocient depuis longtemps le renouvellement d'un contrat de travail et toutes les étapes prévues par la loi, négociations, conciliation et arbitrage ont été franchies.

Les négociations ont commencé en février 1960 à St-Hyacinthe et en mai 1960 à Coaticook. Les syndicats, appuyés par la Fédération, demandent un contrat unique pour les deux usines en plus d'augmentations de salaires et plusieurs avantages.

Le salaire moyen actuel est de \$1.25 l'heure, pour 45 heures de travail par semaine. Les travailleurs réclament une hausse de 15 cents l'heure, et la semaine de 40 heures, ainsi qu'une augmentation des jours de fêtes payés, un plan de vacances, et autres bénéfices.

En 1955, les ouvriers de la Penman's, à St-Hyacinthe, ont fait une grève de 20 semaines pour obtenir la signature d'un contrat de travail.

La Fédération des travailleurs du textile est d'avis que les très longs délais ont été causés par les négociations difficiles, et les procédures prévues par la loi telles que la conciliation et l'arbitrage.

La Fédération soutient aussi que la compagnie est en excellente posture financière.

## LA C.S.N. ATTEND BEAUCOUP DE L'ENQUETE SUR L'ENSEIGNEMENT

La C.S.N. s'est réjouie de la nomination des membres de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement. Elle attend beaucoup de cette commission dont les travaux auront sans doute une influence considérable sur notre système d'enseignement et sur son orientation. De plus, elle contribuera à faire prendre conscience, à la population, des dimensions et de l'importance du problème scolaire à tous les niveaux.

La classe ouvrière a un grand intérêt dans l'enseignement et on peut dire que, dans le passé, elle a été la grande oubliée dans ce domaine. Par esprit de caste ou mesquinerie, on a refusé aux travailleurs leur juste part d'instruction. La C.S.N. continuera de se battre pour que cette situation change. Elle voit dans la Commission un instrument approprié pour corriger les lacunes du passé.

Nous n'en voulons pas au gouvernement de ne pas savoir accordé à la Commission une représentation à toutes les organisations professionnelles, sociales ou éducatives. Nous comprenons qu'il fallait limiter le nombre des commissaires afin de ne pas trop alourdir l'organisme. Le syndicalisme n'avait pas un droit automatique et nécessaire à une représentation directe. Ainsi en était-il de l'industrie ou de la finance. Nous remarquons, toutefois, que ce dernier groupe a obtenu un privilège qui n'est pas partagé par le syndicalisme.

La lacune la plus sérieuse de la Commission est manifestement de n'avoir aucun spécialiste reconnu dans le domaine de l'éducation des adultes. Notre système d'enseignement ayant été déficient pendant plusieurs générations, le problème de l'éducation des adultes se pose chez nous d'une façon aiguë. Cette situation exige une attention particulière et des mesures exceptionnelles.

D'ailleurs, l'éducation des adultes, dans notre monde moderne, doit donner naissance à des institutions permanentes qui s'intègrent dans le système d'enseignement. A une récente con-

férence de l'Unesco, une commission de travail rapportait ce qui suit: "même 12 à 15 ans d'études assidues ne suffisent plus à équiper l'individu pour 50 ans de vie adulte; ce que nous, les adultes d'aujourd'hui, avons appris à l'école est partiellement périmé et doit en tout cas être complété. Cela sera encore plus vrai de la génération suivante".

A la fin de la même conférence, les délégués appuyèrent la déclaration suivante:

"Nous croyons que l'éducation des adultes a pris une telle importance pour la survivance de l'homme qu'une attitude nouvelle s'impose à son égard. Il faut donc que l'éducation des adultes vienne à être reconnue par tous les peuples comme un élément normal et par tous les gouvernements comme un élément nécessaire du système d'enseignement de n'importe quel pays".

Il aurait donc été important que la Commission royale d'enquête sur l'enseignement compte un commissaire spécialisé en éducation des adultes afin que ne soit pas oublié ou négligé ce vaste secteur de l'enseignement qui intéresse tout particulièrement la classe ouvrière. A nos yeux, la question est tellement importante que le Gouvernement devrait ajouter un membre à la Commission qui aurait pour mission particulière de trouver des solutions adéquates au problème de l'éducation des adultes. Le mouvement ouvrier pourrait fournir des noms de candidats compétents.

Sous réserve de ce qui précède, la C.S.N. est satisfaite des nominations qui ont été faites et attend beaucoup de l'enquête qui commence.

C.S.N.



Vol. XXXVII — No 5

OTTAWA, ONT., MAI 1961

## Augmentation de 27 cents l'heure à 8,000 travailleurs de l'Alcan

Quelque 5,000 travailleurs réunis le 1er mai à Arvida, ont approuvé les clauses d'un nouveau contrat qui leur procure entre autres avantages 27 cents l'heure d'augmentation répartis sur trois ans, et trois semaines de vacances annuelles après dix ans de service. Il s'agit des travailleurs au service de l'Aluminum Company of Canada et de huit filiales de cette firme. La nouvelle convention couvre 8,000 ouvriers répartis dans sept villes différentes de la province et qui sont tous représentés par la Fédération nationale de la Métallurgie (C.S.N.).

### Les négociations

Les pourparlers entre la compagnie et le syndicat étaient commencés depuis plus de six mois. On se souviendra qu'à la suite d'une longue grève, en 1957, les métallurgistes avaient signé un contrat pour une durée de trois ans et qu'il expirait en septembre 1960. C'est le renouvellement de cette convention qu'on négociait cette année.

### Avantages conservés

En dépit d'une tentative de la compagnie au début des négociations pour retirer aux travailleurs les avantages obtenus après la grève de 1957, les pour-

parlers ont abouti dans un tout autre sens. Non seulement la nouvelle convention retient toutes les améliorations incorporées au contrat précédent, mais elle aura pour effet de consolider certains de ces avantages et d'en ajouter de nouveaux.

### Salaires

Avec l'incorporation d'un boni de vie chère à tous les salaires et l'augmentation générale obtenue pour la première année, tous les travailleurs voient leur taux augmenter de 15 cents avec pleine rétroactivité au 17 septembre dernier.

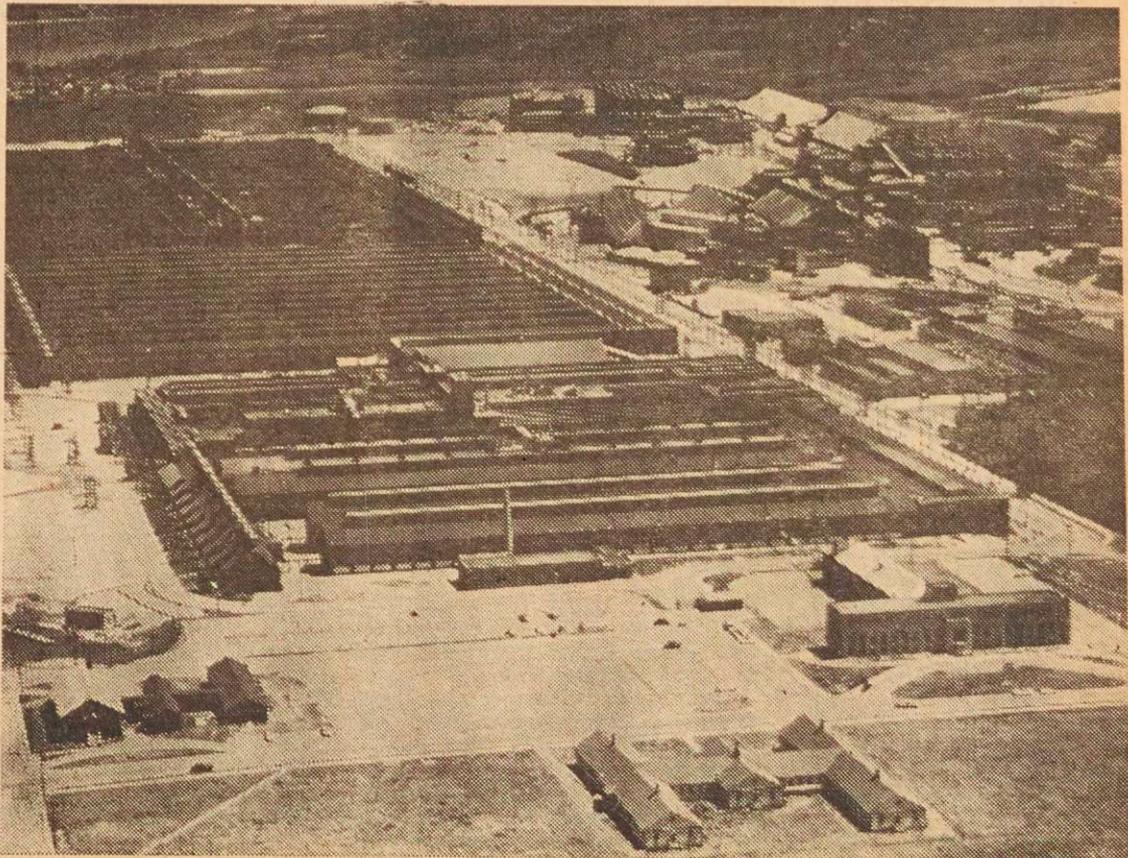
Une seconde augmentation de 6 cents en septembre pro-

chain et une troisième en septembre 1962 pour la même somme, portent donc à 27 cents leur augmentation totale. Ainsi, le taux de base journalier s'établit à \$2.11 l'heure pour la première année, \$2.17 la deuxième, et \$2.23 en 1962. Les machinistes qui touchent les taux les plus élevés gagneront donc cette année, \$2.91 l'heure, l'an prochain, \$2.97 et \$3.03 en 1962.

### Vacances

Les vacances qui sont portées à trois semaines après dix ans de service au lieu de quinze ans, constituent une améliora-

(Suite à la page 5)



Vue aérienne des usines de l'Aluminum Co. of Canada, Limited, à Arvida.

## LE CONCOURS DU MOIS

Le premier gagnant: le confrère  
**LOUIS-PHILIPPE OUELLET, de Québec**

Le premier gagnant de notre concours du mois est le confrère Louis-Philippe Ouellet, du Syndicat des charpentiers-menuisiers de Québec. Il recevra bientôt le prix de \$10.00. Son enveloppe contenant la bonne réponse a été tirée au sort par le président Jean Marchand, à nos bureaux de Montréal.

Le journal a reçu en tout une soixantaine de réponses. De ce nombre environ 45 étaient bonnes. La réponse au dernier concours était "Métallurgiste". Plusieurs avaient ce mot comme réponse finale, mais il faut signaler que la justification de chaque lettre doit également être bonne.

Il faut donc faire chaque problème, trouver chaque nombre exactement, et ensuite en prenant les chiffres soulignés, trouver le nombre correspondant à une lettre de l'alphabet. Si les deux chiffres soulignés sont 2 et 6, cela vous donne le nombre 26 et la lettre est Z. Pour vous aider, disons qu'il est évidemment impossible que le nombre trouvé dépasse 26. Si vous obtenez le nombre 42, recommencez le problème!

### PROBLEME T-2

Lettre

- |   |            |   |
|---|------------|---|
| 1. Combien d'angles a le trigone? .....   | —          | — |
| 2. J'ai 3 grosses de pommes. Combien de caisses devrais-je remplir à raison de 54 pommes par caisse? .....  | —          | — |
| 3. A quel degré le titane fond-il? .....  | -800°      | — |
| 4. Combien y a-t-il de verges dans 3 bâtons de 18 pieds de long chacun? .....   | --         | — |
| 5. A combien me reviendra une maison dont la valeur nominale (v.n.) est de \$900.00 si je paye 10% de la v.n. pour frais d'hypothèque, 6% de taxe d'achat et \$10.60 de frais généraux? ..... | \$ 0 0 0 0 | — |
| 6. Si je veux quintupler un nombre, par quel chiffre dois-je le multiplier? .....   | —          | — |
| 7. A quel degré le silicium fond-il? .....  | --50°      | — |
| 8. Combien de pieds cubes y a-t-il dans 34,560 pouces cubes? .....  | --         | — |
| 9. Quelle est la densité de l'argent? .....   | 10,        | — |
| 10. En quelle année a-t-on découvert le potassium? .....  | -- 07      | — |
| 11. Quel est la carré de trois? .....   | —          | — |
| 12. Quelle est la circonférence d'un cercle dont le diamètre est de 5 pieds .....   | 1.7080     | — |

**REPOSE: L'art de travailler le bois pour la construction des maisons**

Vous trouverez les lettres correspondant aux chiffres, suivant leur ordre alphabétique, soit A-1, B-2, L-12, Z-26. etc.

Chaque définition correspond à une lettre. Si vous trouvez le chiffre 1830 dont 1 et 3 sont soulignés, vous obtenez 13 pour cette définition, soit la lettre M.

Toutes les définitions que vous devez chercher pour résoudre le problème figurent dans le Petit Larousse Illustré.

**UN PRIX DE \$10.00 SERA TIRE AU SORT PARMI LES REPONSES COMPLETES ET EXACTES QUI NOUS PARVIENDRONT AVANT LE 9 JUIN 1961.**

Le personnel du journal "LE TRAVAIL" ainsi que les permanents et leur famille sont exclus du présent concours.

## ARRET DE TRAVAIL A LA COMPAGNIE DE TRANSPORTS GUILBAULT

Les employés de la compagnie de transport Paul Guilbault Inc., qui a des bureaux et entrepôts à Montréal, Trois-Rivières et Québec, ont cessé le travail mardi matin, le 16 mai, pour protester contre les suspensions, congédiements, changements de conditions de travail et autres mesures prises récemment par la compagnie. Les employés, membres du Syndicat des travailleurs de l'industrie du camionnage (CSN), protestent également contre l'attitude prise par la compagnie à l'égard du tribunal d'arbitrage dont elle a contesté la juridiction dans le différend actuel au sujet du renouvellement de la convention collective.

M. Marcel Pepin, secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux, a annoncé hier qu'il avait été informé de l'arrêt de travail par les représentants syndicaux des employés de la compagnie. Le syndicat soutient que l'arrêt de travail était l'unique recours des employés contre les mesures punitives, injustes et discriminatoires prises par la compagnie à la faveur des délais qu'elle a elle-même provoqués en s'opposant à la juridiction du tribunal d'arbitrage, a déclaré M. Pepin. Le syndicat veut éviter que tous les syndiqués actuels ne soient congédiés et remblacés par des ouvriers de l'extérieur.

Les employés de la compagnie Paul Guilbault inc. ajoute M. Pepin, espèrent rétablir un équilibre rompu et obtenir une entente avec leur employeur qui sera juste, équitable et qui protégerait les intérêts et les droits des deux parties, ce qui permettrait aux employés de retourner au travail en toute sécurité.

## UNE ENQUETE INTERESSANTE

Le 17 mai 1960, le ministre de la Colonisation de la province de Québec, alors dirigé par l'honorable (vocable aujourd'hui désuet) Jos-Damase Bégin, décidait d'acheter deux pelles mécaniques d'une valeur de \$55,000 chacune. Le ministre présente donc les formules de commandes à l'acheteur de la province, M. Alfred Hardy, en lui disant que c'était urgent. Il n'y a peut-être pas un rapport nécessaire entre l'urgence et la date des élections, mais soulignons que celles-ci avaient lieu un mois plus tard, le 22 juin.

Le ministre Bégin a aussi soumis à l'attention de M. Hardy, fonctionnaire vraisemblablement habitué à ces choses, une liste de cinq noms de personnes qui devaient recevoir une commission pour la vente de ces pelles. L'achat devait être fait à la Maison Automotive Products, dont le président, M. H. B. Finestone, a témoigné la semaine dernière devant la Commission Salvas, commission qui enquête présentement sur les méthodes d'achat à la mode sous le régime de l'Union nationale.

L'un des bénéficiaires, qui n'a pas levé le petit doigt pour obtenir cette vente à compagnie, est M. Honoré Pelletier, ancien candidat libéral. Il doit recevoir \$3,200. Il prend le chèque, le fait photographier, l'empoche et va raconter toute l'histoire au chef du parti libéral, M. Jean Lesage. Il dira lui-même à l'enquête qu'il a encaissé le chèque "pour savoir comment on pratiquait l'achat des consciences sous l'Union nationale". En fait, en échange de l'argent, on lui a fait signé une déclaration dans laquelle il "virait son capot de bord", comme on dit chez nous.

Le 6 juin 1960, M. Lesage tient une conférence de presse. Il raconte l'histoire, produit la photo du chèque et une déclaration assermentée de M. Pelletier, indiquant la provenance du chèque et la condition qui était attachée au bout. En pleine campagne électorale, cela fait l'effet d'une bombe et les journaux lui donnent la manchette.

Ici s'intercale le témoignage du président de la compagnie Automotive Products. Il déclare que le 6 juin 1960, M. Bégin lui a téléphoné pour lui demander si le chèque de M. Pelletier avait été encaissé. La réponse est oui.

Le lendemain avant-midi, à Québec, M. Finestone rencontre M. Bégin. Pendant plus d'une heure, ils discutent le coup. M. Bégin voudrait bien pouvoir dire que le chèque avait un autre but que de servir de commission-fantôme.

Dans l'après-midi du 7 juin, l'hon. Bégin répond à M. Lesage. Tout cela est faux, dit-il. Je ne connais pas M. Finestone et M. Pelletier a fait une fausse déclaration assermentée.

Quelques jours plus tard, un autre des bénéficiaires, M. Jos. Gignac, (qui vient de dire à l'enquête qu'il devint un ardent partisan de l'Union nationale après avoir touché \$3,000 de "commission" sur la vente des deux pelles mécaniques), intente une poursuite contre M. Honoré Pelletier pour avoir fait une déclaration assermentée mensongère. Le 20 juin, il ne se présente même pas devant le tribunal et M. Pelletier est acquitté sur-le-champ. Il ripostera en intentant une action en libelle contre le ministre Bégin pour l'avoir accusé publiquement d'avoir fait un faux serment et pour l'avoir fait arrêté sans raison.

Passé le 22 juin, arrive l'enquête Salvas, et tous les mail-lons de la chaîne peuvent être enfin mis bout à bout.

Très intéressante cette enquête, pour celui qui a conservé ses vieux journaux.

## Bon moyen de combattre le chômage

Le Conseil municipal de la ville de Granby lançait, récemment, une invitation aux représentants de différentes associations canadiennes pour qu'ils se fassent les promoteurs d'une campagne en faveur des produits fabriqués au Canada. Le but de cette campagne serait de mobiliser tous les consommateurs canadiens dans la lutte contre la plaie du chômage. Pour sa part, le président général de la C.S.N. a tenu à répondre à l'invitation du maire Horace Boivin.

"Je souscris volontiers", de dire M. Jean Marchand, "à l'idée d'inviter les consommateurs ca-

nadiens à favoriser les produits fabriqués au Canada, demandant par la même occasion aux manufacturiers d'indiquer sur leur étiquette l'origine canadienne de leur produit. Lors de son dernier congrès général, notre mouvement a d'ailleurs préconisé une telle campagne comme l'un des moyens d'atténuer la terrible crise de chômage que nous connaissons présentement. Certes, les consommateurs canadiens posent un geste intelligent et utile lorsqu'ils accordent leur préférence aux produits qui sortent de nos usines et de nos ateliers. Pourtant, cet effort ne saurait suffire à rétablir chez nous le plein emploi.

"La Confédération des Syndicats Nationaux croit que notre économie est sérieusement malade et que le temps est venu, pour tous les Canadiens, de préconiser une planification systématique et ordonnée de l'économie, planification qui devra assurer la coordination de tous les efforts et en particulier des initiatives entreprises par les pouvoirs publics aux niveaux fédéral, provincial et

municipal. L'institution et l'équipement de conseils d'orientation économique à ces trois niveaux s'imposent. Il est inconcevable, par exemple, qu'un pays, si affecté par les différentes formes de chômage, n'ait pas encore cherché à tenir à jour des données complètes sur la situation de la main-d'oeuvre et de l'emploi au niveau des régions économiques. Le bon sens, en effet, se joint ici à l'enseignement des spécialistes pour nous faire comprendre que les données globales, à l'échelle du pays ou même des provinces, ne suffisent pas. Si nous voulons vraiment nous attaquer au problème du chômage, il faudra de toute nécessité analyser les besoins et les problèmes de chacune des régions économiques que l'on peut facilement identifier à l'intérieur des provinces canadiennes.

"Par les multiples résolutions discutées lors de ses congrès généraux, par les mémoires élaborés qu'elle a soumis tant au gouvernement fédéral qu'au gouvernement de la province de Québec, la C.S.N. a porté à l'attention des pouvoirs publics et de l'opinion publique sa position sur les moyens de remédier au chômage. Il me serait impossible de rappeler une à une toutes les revendications et suggestions exprimées par notre mouvement au cours des dernières années.

"A l'heure où des milliers de chômeurs canadiens sont sur le

point d'être privés des prestations saisonnières de l'assurance-chômage et au moment aussi où les mesures gouvernementales visant à favoriser les emplois d'hiver vont prendre fin, je m'en voudrais de ne pas insister sur l'une de nos recommandations récentes. Nous basant sur l'efficacité relative de la législation fédérale-provinciale sur les emplois d'hiver, nous avons recommandé qu'un tel mécanisme soit utilisé par nos gouvernements comme l'un des éléments d'une législation de plein emploi. Pour être vraiment efficace, une telle législation devrait s'appliquer désormais, indépendamment des saisons, selon les variations de l'embauche et de l'activité économique au pays. A l'instar de la législation actuelle, elle aurait pour but de financer les travaux entrepris par les gouvernements municipaux, mais aussi par les corporations scolaires, les institutions d'hospitalisation et les universités. La contribution des gouvernements fédéral et provincial devrait porter non seulement sur le coût de la main-d'oeuvre, mais aussi sur le coût des matériaux. Il n'est pas nécessaire de rappeler les multiples déficiences de nos services publics. Disons seulement qu'aucun Canadien le moins informé ne doutera de la possibilité

de trouver des travaux de première utilité comme objectifs à la réalisation de la législation que nous proposons."

## LE TRAVAIL

ORGANE OFFICIEL  
DE LA  
CONFEDERATION  
DES SYNDICATS  
NATIONAUX

Paraît tous les mois

Directeur  
GERARD PELLETIER

Bureaux: 1,001, rue St-Denis,  
Montréal • Victor 4-2531

Abonnement un an, \$1.50

Publié par la Confédération des  
Syndicats nationaux (C.S.N.)  
et imprimé par "LE DROIT",  
375, rue Rideau, Ottawa, Ont.

39 [IMPRIMERIE ALLES]

Autorisé envoi postal  
de la deuxième classe  
Ministère des Postes, Ottawa



LA CIGARETTE  
LA PLUS DOUCE,  
LA PLUS SAVOUREUSE

# LE MOIS

## SUR DEUX COLONNES

**MANIFESTATION A OTTAWA.** Cinq ministres du cabinet Diefenbaker ont reçu une délégation de 30 personnes représentant plus de 700 chômeurs de Toronto, Montréal, Hamilton et autres villes industrielles canadiennes.

**RETRAIT DE QUATRE SYNDICATS :** Quatre syndicats de travailleurs maritimes de l'Amérique du Nord se sont retirés de la Fédération internationale des travailleurs du transport. Ces retraits sont la conséquence d'une dispute entre l'Union internationale des gens de mer et les dirigeants de l'Union nationale des marins de Grande Bretagne.

**BUENOS AIRES :** Selon un dirigeant syndical qui a participé au 7e Congrès des Etats membres américains de l'Organisation internationale du travail à Buenos Aires, le Canada et les autres pays du bloc occidental devront s'intéresser de plus près au sort de l'Amérique Latine.

**PETERBOROUGH :** Le mécanisme n'est plus l'apanage de l'homme. Betty Elvidge est une des rares femmes mécaniciennes de moteur hors-bord. Elle suit des cours dans une usine de Toronto, seule femme dans une classe de 13 élèves, elle fut aussi la seule à passer les examens. Ses préférences vont aux ateliers spéciaux de réparation lors des régates.

**DEMANDES ETUDIANTES :** Les étudiants universitaires de la province de Québec se sont présentés devant les autorités gouvernementales pour demander la création d'un ministère de l'Instruction publique, la gratuité scolaire à tous les échelons et des bourses garantissant des revenus suffisants à toutes les catégories d'étudiants au niveau supérieur.

**CONGEDIEMENT POUR ACTIVITE SYNDICALE :** Une trentaine d'ouvriers de la St. Lawrence Manufacturing Co., située à Giffard en banlieue de Québec, ont été congédiés récemment pour activités syndicales. — Les employeurs ont donné comme raison un ralentissement de la production, et peu de temps après une trentaine d'autres employés étaient engagés.

**DON D'UNE JOURNEE DE SALAIRE :** C'est maintenant une tradition qu'à l'occasion du 1er mai tous les membres de la J.O.C. versent la valeur d'une journée de salaire pour soutenir et promouvoir le mouvement auprès des jeunes travailleurs de 18 à 25 ans. Cette année encore ce don fut fait.

**PROGRAMME DES TISSERANDS POUR RELEVER LEUR INDUSTRIE :** L'Union des ouvriers du textile d'Amérique, a prié le gouvernement de prendre les mesures appropriées pour sortir l'industrie canadienne du textile de son marasme actuel, d'adopter des mesures efficaces contre le chômage et de ne pas inviter des immigrants à venir au pays tant qu'on n'aura pas d'emplois à leur offrir.

**LONDRES :** Huit cent vingt-six personnes ont été appréhendées dans cette ville durant les manifestations populaires contre les armements nucléaires. Cette manifestation avait été organisée par le comité des 100, groupement britannique opposé aux armes nucléaires et dont font partie plusieurs Anglais imminents.

**CAMEROUN :** Un service culturel a été créé en Afrique en 1958: "le Centre de formation et d'éducation des travailleurs". Le but de cet organisme est d'assurer aux jeunes et aux adultes des milieux populaires africains, tant de la brousse que de la ville, une formation et une éducation adaptées à leurs besoins et à leurs aspirations et comportant une initiation économique, civique, sociale et culturelle.

**HAMILTON :** Les Métallurgues (C.T.C.) ont réclamé une enquête du gouvernement sur le prix des médicaments et autres produits pharmaceutiques.

**HULL :** Le Syndicat des employés de l'Imprimerie, (C.S.N.) dans un mémoire au gouvernement a affirmé que l'imprimerie nationale est un milieu particulièrement désigné pour mettre en oeuvre la première expérience de l'Etat dans le domaine de la convention collective de travail.

**TEHERAN :** Une foule de plus de 30,000 personnes a défilé dans les rues de la capitale portant le cadavre d'un jeune instituteur abattu par la police au cours d'une manifestation d'enseignants en grève. 4,000 instituteurs s'étaient réunis devant le parlement pour réclamer une hausse de leur traitement.

Une déclaration du président de la CSN

# Cherchons la formule d'unité ouvrière qui sauvegardera la liberté syndicale

(Par JEAN MARCHAND)

**La Confédération des Syndicats nationaux n'a pas modifié ses positions au sujet de l'unité syndicale. Elle croit en cette unité et la désire honnêtement.**

Dès 1956, la C.S.N. s'est prononcée en faveur de l'affiliation au Congrès du Travail du Canada mais a rejeté l'idée de la fusion car elle désirait conserver son entité.

Au début des négociations, entre les deux centrales, il avait été convenu d'accorder à notre Confédération le statut d'une union nationale au sens de la constitution du C.T.C. Les pourparlers se sont engagés sur cette base et se sont poursuivis pendant plusieurs années. Depuis environ un an, on a constaté qu'il serait difficile d'affilier la C.S.N. sous le statut qui avait été choisi. Ces difficultés nous forcent à repenser le problème et à chercher de nouvelles solutions. Mais quelle que soit la formule qui sera trouvée, elle devra respecter les conditions fondamentales qui ont été posées par nos congrès.

La C.S.N. croit en l'unité ouvrière mais elle croit aussi fermement en la liberté syndicale et cette position n'est pas contradictoire. A Sherbrooke, récemment, j'ai tenté d'expliquer sur quels motifs reposait notre conception de la liberté syndicale. Le syndicalisme ne pouvant et ne devant pas limiter son activité au seul champ de la convention collective, il doit nécessairement évoluer dans un sens idéologique c'est-à-dire développer une pensée et une doctrine qui inspireront les solutions qu'il offre aux problèmes sociaux, économiques et politiques. Cette évolution ne peut se faire dans des cadres uniques et rigides qui n'admettent pas la diversité des opinions ou qui en paralysent la libre expression. La classe ouvrière n'est pas un tout monolithique. Des tendances différentes s'y manifestent et ces tendances sont souvent la source de son dynamisme. Il n'y a aucun intérêt à niveler la pensée ouvrière en cherchant toujours le plus bas dénominateur commun.

L'unité organique des syndicats ouvriers, telle que la conçoivent certains syndicalistes canadiens, a été réalisée dans très peu de pays et là où on y est parvenu nous trouvons des conditions sociales, politiques, géographiques et ethnographiques que nous ne rencontrons pas en Amérique du Nord. L'exemple de l'Angleterre qui a été donné ne prouve pas grand-chose car les structures syndicales bri-

tanniques permettent une grande liberté syndicale et laissent subsister des syndicats rivaux dans plusieurs secteurs. Ainsi en est-il aux Etats-Unis et au Canada. L'unité des centrales n'a pas déclenché, comme on l'avait espéré, la fusion des unions au niveau industriel. Il faut donc croire que cette diversité et ces oppositions reposent sur une réalité qui n'accepte pas facilement d'être violente.

De toute façon, la C.S.N. n'a pas changé son attitude au sujet de l'unité syndicale et des modalités suivant lesquelles elle doit être réalisée.

Dès qu'une nouvelle formule sera trouvée, elle est prête à reprendre les négociations et à faire un effort sincère pour en arriver à une entente avec le Congrès du Travail du Canada.

Il est regrettable qu'à tout bout de champ des voix s'élèvent dans la Fédération des Travailleurs du Québec pour annoncer l'échec des pourparlers d'unité entre le CTC et la CSN. Il est très difficile de ne pas voir là une manoeuvre. Certains éléments sont anxieux de trouver un prétexte pour rejeter sur la C.S.N. la responsabilité de la faillite des négociations.

D'ailleurs, cette manoeuvre, nous l'avions sentie dès le congrès de fusion du CTC et du CMTC en 1953, alors que ces mêmes éléments ont amorcé des pressions systématiques pour empêcher la nouvelle centrale unifiée d'offrir à notre Confédération une proposition acceptable d'unification.

Lorsque j'ai été élu président de la C.S.N., mes déclarations sur l'unité syndicale n'ont provoqué aucun écho chez les théoriciens de l'unité à tout prix. Ils auraient peut-être pu profiter de l'atmosphère pour faire avancer un peu l'idée. D'un autre côté, je remarque qu'ils ne ratent jamais une occasion de créer un climat défavorable par des attaques qui révèlent bien la nature de leurs préoccupations.

Mais nous continuons quand même de croire que la grande majorité des membres de la F.T.Q. désirent réaliser l'unité syndicale dans la province et au pays en tenant compte des exigences de base de notre Confédération. Nous ne demandons pas que la CTC et la F.T.Q. par-

tagent notre point de vue sur la liberté syndicale. Nous souhaitons simplement qu'ils le respectent comme nous respectons le leur.

**LE RECENSEMENT 1961**

## Savez-vous exactement quel est votre emploi ?

"... et quel est exactement votre emploi?"

Les agents recenseurs, qui auront à visiter quelque 4,500,000 ménages canadiens à compter du 1er juin, constateront que plusieurs ignorent la réponse exacte à cette question. Dans d'autres cas, la réponse sera bien connue de l'employé, mais non de son épouse ou de la propriétaire à son domicile, où l'agent recenseur se présentera.

"Conducteur de machine", par exemple, constitue une réponse trop vague. Précisez en disant "conducteur de machine à facturer, conducteur de tour, conducteur de boudoir (bulldozer)" ou "conducteur de machine à coudre". De même, "commis" ne suffit pas; dites: "commis comptable, commis aux ventes, commis au stock, commis réceptionnaire, commis expéditionnaire".

"Mécanicien" ne suffit pas; dites plutôt "mécanicien de machine fixe, mécanicien de diesel, mécanicien de locomotive". "Gérant" prête aussi à confusion. Il faudrait dire "gérant de crédit, gérant d'emploi, gérant des ventes" ou "gérant de bureau".

Mais il ne s'agit là que de quelques exemples. Assurez-vous de connaître quel est exactement votre emploi, et de laisser ce renseignement à la personne chez vous qui aura à répondre à l'agent recenseur. Laissez aussi à cette personne les réponses aux deux questions suivantes relatives à votre emploi: "Pour qui avez-vous travaillé la semaine dernière?" et "Genre d'entreprise ou d'industrie?"

Les renseignements obtenus des questions relatives à l'emploi sont précieux à l'employeur et à l'employé. Toutes les réponses des particuliers sont tout à fait confidentielles et ne peuvent servir qu'à établir la statistique.

## Les congrès de nos Fédérations

FEDERATION	DATE	ENDROIT
Bois ouvré	2, 3 et 4 juin	Victoriaville
Imprimeries-Information	9 et 10 juin	Montréal (Arts graphiques)
Barbier	11 et 12 juin	Hôtel St-Louis, Hull
Services	16 et 17 juin	Baie St-Paul
Vêtement	15, 16 et 17 juin	Victoriaville
Mines	15, 16 et 17 juin	Thetford-Mines
Métallurgie	22, 23 et 24 juin	Baie Comeau
Textile	28, 29 et 30 juin	St-Hyacinthe
Cuir-Chaussure	30 juin, 1 et 2 juillet	Sherbrooke
Corp. municipales et scolaires	6 et 7 juillet	Sherbrooke
Bâtiment	7 et 8 juillet	Victoriaville
Commerce	8 et 9 juillet	Granby
Pulpe-Papier	21, 22 et 23 juillet	Québec



Le maire de Granby, M. Horace Boivin, rendait visite, mercredi après-midi, aux permanents de la C.S.N. réunis dans sa ville. On le voit ici entouré de responsables syndicaux, de gauche à droite: René Gosselin, président de la Fédération du Textile, Fernand Jolicoeur, directeur du Service d'Éducation, Jean Marchand, président général, S. H. le Maire Boivin, Arthur Lapointe, organisateur et Marcel Pepin, secrétaire général.

## Les permanents se rencontrent aux journées d'étude de Granby

A Granby, la semaine dernière, une trentaine de permanents syndicaux, tous employés de la C.S.N., se retrouvaient pour les journées d'étude annuelles organisées par le Service d'Éducation.

Ces journées d'étude avaient pour but, cette année, de mettre les permanents à jour sur un certain nombre de questions qui touchent le mouvement et de leur fournir l'occasion de rafraîchir leurs connaissances en matière de législation ouvrière et de sécurité sociale.

### DEUX JOURS

Deux journées entières de sessions d'étude, inaugurées par une soirée d'introduction, furent consacrées à la matière prévue.

Les journées s'ouvrirent, le mercredi matin, par un exposé du Président général de la C.S.N. sur les problèmes qui sollicitent l'attention du mouvement: unité syndicale, réforme des structures, etc. suivi d'une discussion.

Les sessions suivantes furent consacrées principalement à deux questions qui intéressent l'action quotidienne des agents d'affaires, représentants et négociateurs du mouvement ouvrier: la loi de compensation pour les accidents du travail et les plans de pension de retraite.

### DES SPECIALISTES

Pour exposer les données de ces deux questions, le Service d'Éducation s'était réservé les services d'experts: dans le premier cas, des membres et des fonctionnaires membres de la Commission des Accidents du Travail et dans le deuxième, des économistes spécialisés dans l'élaboration de plans de pensions.

Les permanents qui participaient aux journées eurent donc l'avantage de revoir le texte de la loi des Accidents du Travail ainsi que les règlements et modalités d'application de cette loi et de discuter de cas concrets avec les responsables.

Quant aux pensions, la question intéressait surtout les négociateurs qui ont à présenter à ce sujet les réclamations des divers syndicats. Le cours portait sur les avantages relatifs de différents plans pour diverses catégories de travailleurs.

### REGRET

Les permanents qui participaient aux journées ont regretté qu'il n'ait pas été possible de réunir tous les intéressés. Chaque année, ce problème se repose à cause des occupations qui retiennent une forte proportion des permanents devant les tribunaux d'arbitrage, à la table des négociations, à diverses assemblées, etc.

Le Service d'Éducation étudie les moyens d'amener une plus grande proportion des permanents à leurs journées d'étude.



Quatre spécialistes des Accidents du Travail aux journées d'étude des Permanents syndicaux. De gauche à droite: MM. Roger Mathieu, commissaire, ex-président général de la C.S.N., le Dr G. Bellemare, commissaire, MM. Demers et Delage, respectivement chefs de l'aide médicale et du Service des Réclamations de la Commission gouvernementale.

# Les relations extérieures importantes pour les sy

Plusieurs grandes compagnies industrielles ainsi que d'autres compagnies de moindre envergure, dépensent des sommes importantes pour se faire bien connaître de leurs employés, les informer de manière générale des effets des principaux projets de développement et des incursions de leurs compagnies sur les marchés étrangers.

Quelques-unes de ces firmes donnent à leurs employés aussi bien qu'à leurs actionnaires, un état simplifié des finances de la compagnie: la partie du revenu qui est réservée aux salaires, aux taxes, le montant consacré aux frais généraux et à l'achat de matières premières, la part réservée aux directeurs et aux actionnaires, la réserve établie, l'accroissement de capital prévu etc. . .

## METTRE LES TRAVAILLEURS AU COURANT

D'autres firmes, aux activités plus diversifiées, utilisent l'imprimé avec succès pour établir le contact entre des groupes d'employés qui peuvent passer des années de leur vie à la fabrication de pièces, sans jamais voir le produit fini qui est expédié sur les marchés d'outre-mer.

Tout ceci fait partie du plan établi pour garder les travailleurs au courant des activités de "leur" compagnie, les y intéresser et leur faire comprendre sa politique.

Cette nécessité de s'expliquer aux travailleurs, qui apparaît clairement aux directeurs d'industries, s'est matérialisée par l'impression de divers journaux de compagnies. La circulation de ceux-ci est estimée à 17 millions environ, en Grande-Bretagne. Ils vont du modeste quatre pages, aux bulletins de format de poche ainsi qu'aux magazines sur papier glacé avec de luxueuses illustrations ou reproductions de tableaux de maîtres, ou prennent le format journal avec éditions locales pour les usines des diverses régions du pays.

Certaines de ces publications poursuivent un double but: créer l'esprit de corps parmi les employés d'une firme et impressionner les clients présents et futurs par les mérites de la firme. Les compagnies les plus importantes peuvent même renforcer cette publicité par de larges annonces dans les journaux ou par la distribution de films qui tendent bien plus à établir leur prestige qu'à vendre un produit particulier, et, en fin de compte, à créer l'impression qu'il s'agit d'une firme de confiance, entreprenante et patriotique et d'un employeur pour lequel on peut être heureux de travailler.

## JOURNAUX SYNDICAUX MODERNISES

Les syndicats aussi se soucient de plus en plus de l'image que le public se fait d'eux et de leurs systèmes internes de communications. Le journal syndical est plus ancien que le journal de compagnies et on s'aperçoit de plus en plus que ce n'est pas parce qu'il est plus vieux qu'il doit être démodé en apparence ou en style. Ainsi, les publications syndicales régulières, la plupart mensuelles, sont réétudiées pour répondre aux goûts d'une nouvelle génération de syndiqués.

En janvier 1961, quatre d'entre elles ont changé leur format. Le magazine d'un syndicat de cheminots, qui paraissait pour la première fois en grand format, sous couverture en trois couleurs, n'est pas, d'après l'un

des rédacteurs, seulement un organe d'information aux membres sur les affaires syndicales, mais un moyen pour eux de s'exprimer avec autorité; le miroir du syndicat présenté à une audience plus vaste en vue d'une meilleure compréhension du mouvement.

Le Syndicat des pompiers a transformé son magazine en un journal de format courant et est en mesure maintenant, à peu de frais, de distribuer le "Sapeur pompier" non seulement à tous ses membres, mais encore aux gens qui admirent le courage et l'initiative des pompiers sans toutefois connaître leurs problèmes. Les employés de bureau et les fonctionnaires vont suivre le mouvement, alors que les employés de banques ont déjà reconnu l'importance du problème en votant un budget supplémentaire pour améliorer la présentation de leur magazine et augmenter son volume.

L'Association des typographes présente, elle aussi, un magazine amélioré. Les syndicats de l'imprimerie ne donnent pas toujours l'exemple aux autres syndicats comme ils le devraient en ce qui concerne la présentation et le style modernes, mais cette fois l'Association a devancé la plupart des autres en engageant l'un des meilleurs typographes britanniques pour assurer une présentation neuve à la revue, et elle a annoncé son intention d'en moderniser également le contenu en s'attachant à la fois des experts extérieurs au syndicat et ses propres membres pour la rédaction d'articles qui feront autorité en matière de développements techniques, d'éducation et des problèmes et réussites industriels en général.

## GARDER LE CONTACT

Parmi les pionniers de ces développements publicitaires, il faut citer les travailleurs de la construction. Leur magazine mensuel faisait un excellent travail de communication parmi les membres qui assaient régulièrement aux assemblées locales du syndicat. Mais le syndicat a admis candidement en public que le nombre croissant d'adhésions au syndicat ne s'accompagnait pas d'une augmentation sensible de l'assistance aux assemblées locales. Les contacts personnels entre les officiers exécutifs et les membres auraient dû, dit le syndicat, être remplacés par des méthodes efficaces de publicité quand les syndicats prirent de l'expansion, passant d'unités séparées et locales au rang d'organisations nationales.

De plus, dans l'industrie de la construction, les membres voyagent beaucoup, ce qui diminue leur attachement à un local

spécifique. En conséquence, confesse le syndicat, on ne vendait que 14,500 copies du magazine, principal moyen de communication avec les membres.

Le syndicat a hardiment transformé son magazine en un journal de 8 pages et a montré plus d'audace encore en augmentant sa circulation et en expédiant 70,000 copies directement à tous les chantiers de construction importants pour distribution par des délégués de chantiers et des officiers permanents. Un prix nominal est indiqué sur chaque copie, mais le syndicat est heureux de les distribuer gratuitement parce que le prix net de ce journal n'est que légèrement supérieur à celui de l'ancien magazine et qu'il a l'avantage énorme de véhiculer rapidement et clairement les nouvelles syndicales.

Le T.U.C. (Congrès des syndicats de métiers) encourage aussi ses syndicats affiliés à expérimenter les techniques modernes de publicité imprimée. Il met actuellement sur pied un cours pilote d'entraînement de directeurs de journaux syndicaux, qui ne sont pas des spécialistes fort bien payés pour la plupart, et s'occupe de faire im-

# Augmenta

(Suite de la page 1)

tion sensible. Grâce à cette nouvelle clause, 1,925 employés, à la seule usine d'Arvida, jouiront, dès cette année, d'un congé annuel de trois semaines au lieu de deux.

## Sécurité syndicale

Comme mesure de sécurité syndicale, le contrat stipule une formule Rand légèrement modifiée. A compter du moment où 80 p. 100 des employés d'une unité de négociations ont signé leur formule de sécurité syndicale, tous les travailleurs compris dans cette unité doivent verser la cotisation.

## Autres clauses

La prime d'accident-maladie de 3 cents l'heure continuera d'être versée par la compagnie qui voulait en être dispensée à cause de l'assurance-hospitalisation instituée par la province.

De même les prestations supplémentaires de chômage à raison de \$13.00 par semaine, pendant 36 semaines, sont maintenues par le contrat, payables par la compagnie dans tous les cas de mise à pied.

Pour ce qui est des procédures d'arbitrage en cas de grief, les parties ont convenu de garder le même arbitre pour tous les conflits en matière de quantité de travail et d'évaluation des tâches. Il s'agit de M. P.-E. Dufresne, ingénieur industriel. C'est cet arbitre qui, par le jugement qu'il a rendu dans un conflit de cette nature à Shawinigan, a fait réduire jusqu'à 40 p. 100 dans certains cas, les charges de travail et verser \$60,000 en rétroactivité aux employés en cause.

## Évaluation des tâches

Le système d'évaluation des tâches que la compagnie et le syndicat avaient convenu d'éla-

# es sont ndicats

primer un guide de relations avec la presse.

## PUBLICITE TELEVEISEE

Entre-temps, l'union des travailleurs du vêtement a produit un disque avec paroles et musique modernes pour stimuler le recrutement et a placé des affiches dans tous les centres de confection. Le syndicat des mécaniciens a fait une publicité intensive dans les rames du métro londonien, comme les techniciens l'ont fait dans les bus de Glasgow; et il y a eu des campagnes expérimentales de publicité aux programmes commerciaux de télévision.

Toutefois, cette publicité directe est encore assez limitée. La plupart des syndicats croient que la meilleure publicité au syndicalisme est faite par les membres eux-mêmes, pourvu qu'ils parlent avec assurance, en connaissance de cause, de ce que le syndicat fait seul et avec d'autres au sein du T.U.C. C'est pourquoi on insiste tellement à l'heure actuelle sur les communications à l'intérieur des syndicats, et cette insistance est basée sur la conviction qu'il n'est pas de bonnes relations extérieures sans bonnes relations intérieures.

# ation de...

borer ensemble à l'issue de la grève en 1957, n'est pas encore au point. Cela s'explique par l'importance du travail car il existe plus de 500 tâches à décrire, hiérarchiser entre elles et pondérer. Cette besogne est accomplie en collaboration par la compagnie et le syndicat qui espèrent la terminer dans deux ans environ.

## Importance

Cette nouvelle convention des métallos est probablement la plus importante à intervenir cette année dans la province, tant par le nombre de travailleurs en cause que par le nombre de compagnies impliquées. Les conditions mentionnées ci-dessus s'appliquent en effet à quatre alumineries (Arvida, Isle Maligne, Shawinigan et Beauharnois), deux pouvoirs hydrauliques (Shipshaw et Saguenay Power), deux chemins de fer (Alma and Jonquière Railway, Roberval-Saguenay), ainsi qu'aux débardeurs de la Saguenay Terminals et aux employés de bureau d'Arvida et de Port-Alfred.

C'est M. Marcel Pépin, secrétaire général de la Confédération des Syndicats Nationaux, qui avait dirigé les négociations et qui a fait rapport à l'assemblée.

## NOUVELLE ADRESSE

Le Syndicat de l'industrie du Journal de Montréal, Inc. (FCI-CSN) vient d'occuper un nouveau bureau dans l'édifice des Messageries Co-opérative de Mtl. au 411, rue St-Claude, Montréal 1. Le nouveau numéro de téléphone est: UN: 6-0907.



Une réussite sur huit, c'est quand même mieux qu'au Cap Canaveral! On voit ici l'hôtel Regina Mundi, à Montplaisant, alors que les syndiqués qui participaient aux journées d'études prenaient une période de répit en causant de divers problèmes et en goûtant ces premières journées de soleil de la saison.

## Un apprenti-photographe chez les syndiqués

# Une réussite sur huit, ça bat encore Cap Canaveral

Le Journal "Le Travail" voulait absolument faire un reportage sur les journées d'études de l'École d'action ouvrière, organisées par le Service d'éducation de la CSN. La fin de semaine du 12, 13 et 14 mai, ainsi que la fin de semaine suivante, les militants syndicaux avaient rendez-vous dans un décor magnifique, en pleine nature, à l'hôtel Regina Mundi, non loin de Granby. On trouvait là un lieu propice à l'étude en même temps qu'un contact avec la nature.

Le reporter du journal Le Travail se rendit donc sur les lieux le samedi matin 13 mai, pour photographier, interroger, écouter les délibérations, prendre en note les cours qui s'y donneraient. Quand il regagna Montréal, le soir, il avait dans sa serviette une photo, celle que l'on publie ici, aucune note et avait causé bien peu avec les syndiqués.

Ce n'est pas pour s'excuser qu'il vous raconte tout cela, mais pour vous montrer que dans chaque métier, il faut s'attendre à apprendre des choses à tout âge, et qu'on n'est pas toujours prêt à affronter une situation nouvelle. Cet article a aussi pour but de parler quand même de ces journées d'étude, qui ont eu lieu et ont été un succès. Même si on ne l'a vu que derrière la lentille d'une caméra, il était tout de même possible d'en recueillir des impressions.

Car c'est une histoire de caméra. Imaginez qu'on vous installe un jour dans un vaisseau de l'espace et qu'on vous dise de vous rendre à la lune et de revenir le lendemain. La seule instruction que l'on vous donne est de peser sur le petit bouton rouge, à la portée de votre main droite. Pour le reste, ça va tout seul! Ah, Oui?

Et bien, pendant quatre heures, tandis que des syndiqués discutaient de démocratie syndicale ou des remèdes à apporter au chômage, le reporter du Travail, lui, faisait l'apprentissage de photographe et s'empêtrait dans ses films, ses boutons, ses liquides, et réussissait coup sur coup de magnifiques photos d'un blanc pur ou d'un noir encre, magnifiques abstractions qui seront exposées au prochain salon de la jeune-photo - révolutionnaire - d'avant-garde.

En bas, une cinquantaine de militants discutaient des conditions de la démocratie dans un syndicat, des pouvoirs d'un exécutif, du contenu d'une bonne constitution, du rôle des as-

semblées. A un étage supérieur, on plongeait résolument dans les problèmes économiques et on réglait le problème du chômage après de longues et instructives discussions.

Fernand Jolicoeur, Jean-Paul Lefebvre, Jean-Paul Geoffroy, Robert Sauvé, et bien d'autres que j'ai peut-être photographiés mais que je n'ai pas vus (ni directement, et encore moins sur mes photos!) ont tour à tour fait des exposés auxquels répondaient les participants par des questions, des points de vue et des objections. Parfois, c'était très vivant, et il y avait de belles scènes à croquer.

Le reporter-photographe se décide pourtant. Il demande si quelqu'un dans l'assistance ne saurait pas comment faire fonctionner cet appareil. Personne. Un pharmacien de Granby vient à la rescousse. C'est alors que le reporter apprend qu'il tentait en vain depuis une heure de faire entrer dans sa caméra des films qui sont destinés à un autre type d'appareil! C'était comme tenter de poser un pneu d'autobus sur une Volkswagen.

Mais c'est le diner. Les participants prennent un moment de répit après le repas. Le reporter a pu causer quelques instants avec eux, mais il ne veut pas rater sa chance de faire une belle photo. On place ces dames, pour montrer que l'élément féminin s'intéresse de plus en plus à l'activité syndicale. Le moineau a dû être ébloui, car sur la photo, une immense tache de lumière. Voyons, qu'est-ce qui n'a pas marché encore? Ah, bon! C'est la lentille qui était trop ouverte. On la rétrécit, on s'éloigne, on prend une vue d'ensemble. Victoire! Voilà une photo. La première et la dernière, car le film est épuisé et personne n'a envie de recommencer avec un autre film.

C'est un retour triomphal vers Montréal. On aura une belle photo pour Le Travail et un bon reportage sur les journées d'étude. N'est-ce pas?

Guy LAMARCHE

# La Bell Telephone, ou l'art d'exploiter la population

Depuis plusieurs années, la CSN réclame la nationalisation de la Compagnie de Téléphone Bell. Non pas parce que cette entreprise donne un mauvais service, ni parce qu'elle est mal administrée. Mais parce qu'elle exploite la population. Sa puissance est formidable. Elle possède des moyens d'action et de persuasion tant auprès du public que des gouvernants auxquels rien ne peut résister. On se rappelle, il y a quatre ans, comment elle a menacé le gouvernement canadien de mettre à pied des milliers de travailleurs si celui-ci ne lui accordait pas une augmentation de taux. Les menaces ont porté fruit et l'année suivante, la Compagnie Bell accusait des bénéfices sans précédent.

Nous voulons illustrer ici comment cette compagnie utilise les arguments les plus contradictoires pour faire des bénéfices toujours plus considérables.

Le gérant de district de Québec vient d'annoncer que la Compagnie Bell va demander à la Commission des Transports du Canada de changer la ville et la banlieue de Québec de secteur de service à cause de l'accroissement du nombre d'abonnés. Si la Commission recommande que la centrale de Québec soit classée dans le groupe supérieur suivant, le taux mensuel pour le service de résidence à deux abonnés sera augmenté de 25 cents, celui du service de résidence à ligne individuelle de 35 cents et celui du service d'affaires à ligne individuelle de \$1.65. Ces augmentations mensuelles ne paraissent pas considérables, mais, à la fin de l'année, elles en valent la peine. Ainsi celui qui possède une ligne individuelle à sa résidence aura payé la somme de \$4.20 de plus et une ligne d'affaires \$19.80. Quant au revenu de la Compagnie, il sera accru d'un montant difficile à calculer puisque la Compagnie ne nous dit pas le nombre de lignes dans chaque catégorie. De toute façon, il y a à Québec 130,680 usagers de téléphone. Si l'on met une moyenne d'augmentation de 35 cents par mois à chacun — la réalité est sûrement supérieure — la Compagnie Bell Telephone, dans le seul district de Québec, va faire du coup un bénéfice net de \$548,856.00. N'est-ce pas que cela se prend plus d'un demi-million de dollars sans être obligé d'effectuer d'autres déboursés que ceux occasionnés par l'anesthésie de l'opinion publique pour lui faire accepter sans douleur cette extraction. Comme le montant soutiré à chacun des abonnés est établi sur une base mensuelle, il ne paraît pas trop considérable; et que pourraient faire les protestataires individuels? Encore une fois, l'extraction sans douleur va s'effectuer et les coffres de la Compagnie Bell vont s'enrichir d'un demi-million de dollars.

Quel argument invoque la Compagnie Bell pour accroître ses taux? A première vue, il semble très plausible. Les taux téléphoniques de chaque centrale sont déterminés en fonction du nombre de téléphones compris dans le secteur de service local. Pour établir cette règle, la Commission a posé comme principe que la valeur du service augmente à mesure que s'accroît le nombre de téléphones que l'utilisateur peut atteindre sans frais d'interurbain.

En somme, dans ce cas, le taux est déterminé par la valeur du service pour l'utilisateur, sans tenir compte des déboursés que la Compagnie est obligée de faire.

Par ailleurs, lorsque dans un secteur, il n'y a pas beaucoup d'abonnés et que la Compagnie est obligée d'investir des sommes considérables pour l'installation et l'entretien des lignes, on ne regarde plus la valeur du service pour l'utilisateur, mais les déboursés que doit faire la Compagnie.

Dans les deux cas, la Compagnie Bell y gagne toujours. C'est bien commode d'avoir des principes. Un seul peut être embarrassant. Mais en avoir plusieurs, que l'on peut utiliser selon les circonstances, est avantageux. Durant ce temps le public endormi continue de se faire tondre. Seul le mouvement ouvrier élève la voix, une voix qui n'est pas entendue.

Maurice LADOUCEUR

# La femme...

(Suite de la page 6)

principaux problèmes de la direction de l'usine. Il a été résolu par une politique prudente de recrutement et d'allocation de travail. Les femmes étaient seulement acceptées quand il était patent qu'elles pouvaient mener à bien leur double tâche; celles susceptibles de s'absenter ne sont pas placées aux postes-clés où leur absence pourrait interrompre la cadence de la production, et la composition des équipes a été attentivement étudiée pour répondre aux besoins individuels.

Bien qu'elle soit basée sur une franche assez mince de l'industrie britannique, l'enquête menée par ce groupe de chercheurs a prouvé qu'avec de la coopération à la maison, les femmes mariées peuvent mener à bien deux tâches, et qu'une planification attentive de la direction aidait à la fois les femmes et la compagnie. Comme le rapport le dit lui-même en conclusion: "Ce qui importe, c'est que la direction ait établi ce plan avec succès, et ainsi démontré la valeur que constitue pour l'industrie la réserve de femmes mariées qui cherchent de l'emploi."

## CONVERSATION ANGLAISE SANS LIVRE

Sténo bilingue  
Dactylographie  
Grammaire française  
Mathématiques  
Groupe — Individuel  
JOUR — SOIR

## The MODERN BUSINESS GIRL

5341, ave du Parc  
Montréal, Qué.  
CR. 7-1719

## FERNAND PION

Assurances

Représentant la Société  
d'assurance des Caisses  
Populaires Desjardins.

590 CADILLAC, MONTREAL  
CL. 9-2839

# Congrès du Conseil central de Québec

Quelque 200 délégués ont pris part au Congrès régional du Conseil Central des Syndicats Catholiques de Québec, samedi et dimanche, les 6 et 7 mai.

## ANNIVERSAIRES

Le rapport moral du président a souligné le 70<sup>e</sup> anniversaire de la parution de l'encyclopédie Rerum Novarum. Le confrère Eugène Rancourt, vice-président de la C.S.N. et président du Conseil Central de Québec assistera aux manifestations qui se dérouleront à Rome pour commémorer cet anniversaire. M. Adéland Couture, délégué au Conseil Central et président de la Fédération des services se rendra également à Rome à cette occasion.

Le 40<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la CTCC, en 1921, fut aussi souligné pour rappeler que le Conseil Central de Québec, fondé le 3 mars 1918, avait contribué activement à la fondation de la centrale syndicale que nous appelons aujourd'hui la C.S.N. Le Conseil Central comptait alors 5,000 membres comparativement à 20,000 actuellement.

## SECOURS AUX SYNDICATS EN GREVE

Lors d'une assemblée plénière qui sera tenue sous peu, le Conseil Central aura à se prononcer sur une mesure constitutionnelle soumise au Congrès et ainsi conçue:

Pour toute grève qui se prolongera au-delà d'un mois, les syndicats affiliés au Conseil Central devront faire parvenir à celui-ci un montant mensuel égal à 1<sup>e</sup> par membre pour un syndicat en grève de moins de 100 membres; à 2<sup>e</sup> par membre pour un syndicat en grève de 100 membres, mais de moins de 200; et ainsi de suite jusqu'à un maximum de 10<sup>e</sup> par membre pour un syndicat en grève de 1,000 membres et plus.

Le Syndicat Catholique des employés de Magasins de Québec a tenu à féliciter de façon particulière les confrères Jude Poulin, Jacques Tardif et Magella Lemay pour leur façon de

procéder dans la cause du congédiement du président du Syndicat, monsieur Henri-Paul Auger, qui a été réinstallé chez Holt-Renfrew avec tous les bénéfices et avantages auxquels il avait droit.

## COMMISSION FEMININE

Mlle Julia Boisclair, déléguée de la région de Québec sur la Commission féminine de la C.S.N. a présenté un rapport mettant en évidence le réveil féminin à la vie syndicale dans tous les milieux du travail, principalement le rôle important qu'un comité féminin peut remplir lors du renouvellement de la convention collective de travail.

## MGR MAURICE ROY

### APPUIE LES SYNDICATS

Parlant du devoir pour chacun de former la conscience ouvrière dans cette vision d'entraide mutuelle, Mgr Roy, archevêque de Québec, a souligné que "c'est un malheur que plusieurs ouvriers, comptant sur les syndicats pour la défense de leurs droits, refusent d'en faire partie". Rappelant le sens de l'organisation, Son Excellence a rappelé que le devoir des syndiqués catholiques est de porter l'esprit du Christ dans tout ce qu'ils font. Votre idéal doit être, dit-il, de tout organiser sans jamais contredire l'ordre de Dieu.

## M. JEAN MARCHAND ET L'ECONOMIE CANADIENNE

Le président général de la C.S.N., M. Jean Marchand, a déclaré que l'économie canadienne n'a pas cessé de décliner depuis 10 ans et qu'elle ne suit pas le rythme du développement démographique du pays. Il est connu que 55 p. 100 de nos manufactures et 80 p. 100 de nos puits de pétrole sont entre des mains américaines, ce qui ne manque pas de poser des problèmes pour l'expansion économique du Canada. Le monde entier a cessé de croire en l'Amérique et au capitalisme sacro-saint, basé sur la libre entreprise. Qu'on le veuille ou non, l'Etat devra de plus en plus donner ses directives et ses conseils aux grandes entreprises: c'est à cette fin qu'on a vu naître un Conseil d'Orientation économique au Québec et un Conseil national de Productivité à Ottawa. L'Amérique doit reviser sa politique économique en fonction des autres blocs, Marché Commun, Zone européenne de libre échange, Marché des pays communistes. Les capitalistes s'aperçoivent qu'ils ne passeront pas seuls à travers les problèmes qui se posent à l'échelle mondiale et qu'ils devront intégrer les travailleurs dans l'entreprise, à l'exemple de l'Allemagne de l'Ouest (non communiste).

## M. MARCEL PEPIN ET LES SALAIRES

Le secrétaire général de la C.S.N., M. Marcel Pepin, s'est élevé avec vigueur contre les assertions faites, il y a quelques jours, par un homme d'affaires en vue de Québec, qui, devant un club social, a préconisé le gel des salaires et des prix pour une période de dix ans. Semblable mesure serait au détriment des travailleurs, et tout particulièrement pour ceux de Québec où les salaires sont déjà bas. Durant que le patronat, par l'automatisation des Méthodes de production, accroît considérablement ses profits, les travailleurs resteraient au même salaire. C'est inadmissible!

## LES AUMONIERS

M. le chanoine Henri Pichet-



Les officiers élus au dernier congrès du Conseil central de Québec: De gauche à droite: M. Maurice Boucher, réélu secrétaire du Conseil Central des Syndicats Catholiques de Québec; M. Joseph Parent, réélu premier vice-président; M. l'abbé Jacques Villeneuve, aumônier adjoint du Conseil Central; M. Eugène Rancourt, réélu président du Conseil Central; et M. Roland Leclerc, nouveau trésorier élu, successeur de M. Jacques Dion.

## Une enquête en Angleterre

# La femme mariée au travail

Qu'est-ce qui pousse la ménagère affairée à augmenter ses problèmes de travail en cherchant un emploi à l'extérieur? Quand on sait qu'en Grande-Bretagne une femme sur trois a maintenant un emploi rémunéré, la question mérite plus qu'un intérêt purement académique. Récemment, un groupe de chercheurs de la Faculté des Sciences sociales de l'École d'Economie de Londres a entrepris une enquête sur le vif auprès des travailleuses pour répondre à cette question.

Cette enquête — subventionnée par le ministère de la Recherche scientifique et industrielle, organisme gouvernemental qui compte des représentants du Congrès des Métiers (T.U.C.) parmi ses directeurs — tend à examiner les différents aspects de la vie des femmes au travail. Pourquoi les femmes travaillent-elles à salaire? Quelle en est la répercussion sur leur vie de famille? Quel genre de travail font-elles?

### Un plus haut niveau de vie

Les femmes questionnées au cours de l'enquête n'étaient pas des femmes de carrière, mais 200 ménagères des quartiers sud-est de Londres, employées à un travail de routine dans une biscuiterie bien connue. Leurs réponses aux enquêteurs ont maintenant été recensées dans un rapport préliminaire publié par le ministère de la Recherche scientifique et industrielle sous le titre: "La femme, épouse et travailleuse".

La plupart des femmes ont répondu que les gains supplémentaires obtenus étaient la principale raison de leur travail. Mais ce surplus n'est pas destiné aux nécessités vitales, ni à l'argent de poche. La plupart des femmes cherchent à améliorer ainsi le niveau de vie de leur famille.

Leurs idées quant au "niveau de vie" varient. Les enquêteurs ont découvert que la majeure partie de ce surplus d'argent dans la maison était destiné à décorer ou à meubler celle-ci de façon plus moderne; à l'achat d'un appareil de télévision; à des menus plus

variés et, dans certains cas, à l'achat et à l'utilisation d'une automobile.

L'habillement aussi figure en bonne place sur les listes de dépenses, mais il s'agit de vêtements pour toute la famille — pas seulement pour la femme. Les enfants dont les mères travaillent ont plus de jouets et plus d'argent de poche. Bien des familles utilisent "l'argent de maman" pour financer leurs vacances annuelles.

L'argent, toutefois, n'est pas le seul motif de la recherche d'un emploi. Certaines femmes assurent qu'elles aiment se trouver ainsi des camarades — spécialement dans le cas où le mari travaille tout le jour et où les enfants sont à l'école. Comme l'une d'elles le disait à un enquêteur: "aller au travail me garde jeune".

### La famille avant tout

Mais, dans presque tous les cas, le travail à la manufacture vient en second, après la famille, et les heures de travail doivent s'accorder aux responsabilités domestiques. "Le travail est entrepris comme un moyen d'aider la famille, non de s'en évader", commente le rapport.

Cette attitude est d'ailleurs reconnue par la direction de la biscuiterie, où les femmes sont aidées à remplir leur double rôle par une politique de travail délibérément conçue pour attirer la femme mariée. Le travail à temps partiel, et le choix des équipes, permet aux femmes de s'occuper à la fois de la manufacture et de

leurs travaux domestiques avec un minimum de tracas.

Mais, même avec ces avantages, la plupart des femmes comptent sur leurs maisons modernes, faciles d'entretien et sur des appareils économiseurs de temps pour leur faciliter la tâche. L'équipe de recherche découvrit aussi que les maris prenaient plus de part aux travaux domestiques. "Dans certains cas, il a été incorporé à la routine hebdomadaire du nettoyage et du cirage des planchers, aussi bien qu'à la garde des petits quand sa femme doit s'absenter pour du travail en équipe, le soir", note le rapport.

Mais, en dépit des appareils perfectionnés et de l'aide apportée par les maris, la plus grosse part du fardeau — faire marcher de pair le travail de l'usine et celui de la maison — incombe à la femme. Dans la plupart des cas, elles ont résolu la question en se traçant un horaire très serré.

### Grosse production

A l'usine aussi les femmes font du bon travail, bien que dans les premiers mois de leur emploi il y ait eu assez bien de malfagons — expérience commune à tous les travailleurs. Après cette période d'instabilité initiale, les femmes ont formé un groupe de travailleuses très efficace. Le rapport ajoute: "que dans beaucoup de cas, la conception commune de la travailleuse mariée instable et considérée comme un "oiseau de passage" a été clairement réfutée".

L'absentéisme était l'un des

(Suite à la page 5)



CIGARETTES  
"EXPORT"  
BOUT UNI  
ou FILTRE

(Suite à la page 7)

# A Million People Are Absent From Work Every Day In Britain

Union officials claiming a shorter working week for their members are likely to be quoting from a report published recently in Britain. The result of a survey by the British Institute of Management, this says it is clear that absence from work tends to increase with the length of the working week.

After examining facts and figures supplied by 70 companies which have adopted a standard method of recording absence from work, the B.I.M.'s investigators found that absenteeism was lower among five-day-week workers than among workers on a 5½-day week. With women workers the overall absence rate on a 5½-day week was 20 per cent greater than among those working the shorter week.

## SERIOUS COST TO INDUSTRY

As the report declares, absence from work is a serious cost to British industry. On average more than one million people fail to turn up for work every day, representing about five per cent of the total labour force. Although this does not mean a five per cent loss in output, which would cost £1,000 million, the loss is nevertheless considerable.

Some firms can cope with absenteeism better than others. Operators working in teams may be able to maintain their normal level of output even when one member of the team is missing. Some are trained to switch easily from one job to another and cover gaps caused by absence, without loss of productive efficiency. The report suggests that by reshaping its training policy or building up a labour reserve a firm may be able to reduce the cost of absenteeism.

What are the costs? Overtime, redeployment, extra labour and lost sales represent waste and ought to be minimised. On the other hand the report says money spent on sick pay may well be a long-term investment in a healthy labour force. This point

will be favourably received by union negotiators who, seeking an extension of sick pay schemes in industry, have to counter the assertion that absence — with illness as an excuse — increases when such schemes come into force, and more among men paid by the hour than among those working on incentive pay schemes.

Citing other surveys and studies, the B.I.M. report finds the evidence inconclusive, but comments that commonsense suggests that a sick-pay scheme will lead people to take courses of treatment they ought to have had earlier, and it adds: "In the long run, this should result in a far healthier working population." The general morale of the workers will also be a factor. An enlightened labour policy, coupled with contact between the personnel department and the individual absentee to help to solve problems that cause frequent absence, can lead to a higher general sense of responsibility and to a reduction in unjustified leave from work.

## FIRM'S RECORDS STUDIED

If absenteeism is ignored by management, it will tend to increase, the report declares, adding to the anxieties of supervisors and to the costs of running the factory. It may, too, lead to a failure to deliver goods on time and thus to a loss of good-will of the firm's customers.

To find the costs of the absenteeism that can be measured, the British Institute of Management made a more detailed study of the records of eleven firms.

There the important extra expense arose from overtime pay, sick pay and loss of profit. Wide variations were found, ranging from ninepence to 15 shillings a week added to the wages cost of each individual employed. In five of the firms it was equal at the time of the survey to a wage increase of three per cent. It will be surprising if this figure is not quoted in some negotiations for a shorter week or a sick-pay scheme.

In the case of both men and women, sickness accounts for more often than men, but their average length of absence is somewhat less than for men. Among women, sickness absence as a proportion of total absence was higher among 5½-day workers than among 5-day workers and this, coupled with other factors, leads the investigators to the conclusion that the extra time off any not have been due to sickness, although officially attributed to it.

## WORKS MEDICAL DEPARTMENTS

Nevertheless, they contend that genuine sickness is the major cause of absence. They point to ways in which a company can help to reduce the amount of sickness among its employees — by regular medical inspections leading to early diagnosis and treatment (especially in the more hazardous occupations), by arrangements for mass radiography and vaccination, and by treatment centres which would avoid the need for workers to take time off to attend hospital out-patients' departments.

# President Jean Marchand Speaks On Union Unity

The Confederation of National Trade Unions (CNTU), has not modified its position on the subject of unity. It believes in this unity and honestly desires it. From 1956 the CNTU has pronounced itself in favor of affiliation with the Canadian Labor Congress (CLC), but rejected the idea of fusion, because it desired to conserve entity.

At the beginning of negotiations between the two labor organizations it was decided to give our union the status of a national union according to the Constitution of the CNTU, which at that time was known as the CCCL.

The spokesmen acted on this base of understanding and followed this line during the years which followed.

Since about a year, it has been considered that it would be very difficult to affiliate the Confederation of National Trade Unions (CNTU) under the statute which had been chosen. This problem gives thought that we have to find new solutions to this situation.

But whatever the formula which shall be chosen, it will have to respect the fundamental conditions as brought forward at our convention.

The CNTU believes in labor unity, but it also firmly believes in union liberty and this position cannot be contradicted.

At Sherbrooke recently I attempted to explain the concept of union liberty. Unionism does not and should not limit its activities only in the field of collective bargaining, it should centralize itself in a ideologic position, that is to say, it should develop thinking and a doctrine which will inspire a solution which can be offered for social problems, economic and political.

This evolution cannot be accomplished as a rigid frame but must be diversified.

The labor class is not all monolithic. As is already known the union movement is always seek-

ing for the betterment of the labor class.

The organic unity of unions conserves the individual rights of its members. This is not realized in many other countries and this can be easily seen in these countries where the difference in social and economic conditions vary from our own.

This is very evident in the labor movement in England where more union liberty differs in each sector of the country.

And this is how it is in Canada and the United States. The unity of union centrals did not turn out as hoped for and expected.

The fusion of industrial union must be founded on the respect of each other. In all cases the Confederation of National Trade Unions (CNTU) has not changed its attitude on the subject of unity in unions and the models by which this unity may be accomplished.

Until a new formula has been found this union is ready to reopen negotiations and make a sincere effort to find a solution with the Canadian Labor Congress (CLC).

It is regrettable that the end of negotiations had to be made to the workers in Quebec province. Certain elements are anxious to find a pretext to which the responsibility should be laid on the CNTU.

When I was elected General President of the Confederation of National Trade Unions (CNTU) my views on union unity did not provoke any repercussion among those who were for unity at any price.

But we will continue to believe that this unity of unions is still possible and that the members of the Quebec Federation of Labor think likewise.

We do not seek that the CLC-QFL share our point of view on the question of union liberty. We simply hope that they will respect our views as we respect theirs.

# Union Secures Advantageous Labor Contract For Aluminum Workers

Some 5,000 workers of the Aluminum Company of Canada have met at Arvida and approved the clauses of a new collective labor agreement which will give them, among other advantages, 27c an hour wage increase spread over a three-year period.

Other benefits secured by the union for the workers are three weeks vacation after ten years service.

The new agreement covers workers in the different sections of the company's plants. Over 8,000 workers are covered under the new collective labor agreement in seven cities of the Province of Quebec.

All are members of the National Metal Trades Federation (CNTU). The negotiations between the union and the company have been going on for a six-month period when a settlement was finally reached.

Following a long strike in 1957, the workers signed a three-year labor contract which expired in September 1960, and the renewal of this contract is the one just finalized.

At the start of negotiations the company made an attempt to withdraw certain advantages

which the workers formerly had after the 1957 strike was over. But union spokesmen and negotiators ironed out these difficulties and the advantages were incorporated in the newly signed collective labor agreement.

With the incorporation of a cost of living bonus to all salaried employees, the general increase obtained for the first year, all workers-wage rates will rise by 15c an hour with full retroactivity back to September 17 last.

A second increase of six cents an hour will come into effect this coming September while the third wage boost will be given in September 1962 for the same amount.

This amounts to a general wage increase of 27c an hour spread over a three-year period.

The basic hourly wage for laborers for the first year of the contract will be \$2.11. For the second year the hourly rate for this classification will be \$2.17 and the third year will see the laborers drawing \$2.23 an hour.

Machinists will draw \$2.91 the first year, \$2.97; the second year, and while in the final year of the contract, the machinists will be paid \$3.03 an hour.

Vacations will be greatly im-

proved with workers serving the company for a ten years will be enjoying a three-week holiday period.

As a measure of union security the contract stipulates the inclusion of the Rand Formula which was undergone minor modifications. The plan of sickness-accident to which the company contributes three cents an hour will continue.

Supplementary unemployment benefits of \$13.00 a week for a period of 36 weeks are also maintained in the new contract. This is paid by the company when the workers are laid off their jobs.

The same system of arbitration in the case of grievances will also be maintained in the new collective labor agreement.

This newly signed labor agreement is one of the most important and advantageous that has been finalized in the Province of Quebec this year, as regards to the number of workers covered and the several different plants involved in the agreement.

Marcel Pepin, secretary general of the Confederation of National Trade Unions (CNTU) directed the negotiations and made the report to the membership at the recently held meeting.

# Congrès du Conseil...

(Suite de la page 6)

te, aumônier général de la C.S. N. et M. l'abbé Jacques Ville-neuve, aumônier adjoint du Conseil Central de Québec, ont aussi prodigué leurs conseils aux congressistes.

## DEMISSION DU TRESORIER

Le Congrès a offert ses félicitations au confrère Jacques Dion et l'a remercié chaleureusement pour l'immense travail qu'il a accompli durant les quatre années qu'il a occupé la charge de trésorier du Conseil Central.

## ABUS DE LA COMPAGNIE DE TELEPHONE BELL

Le Congrès a passé une résolution appuyant la décision de la Cité de Québec de s'opposer à la hausse des taux de téléphone dans la ville et la région de Québec desservies par le Bell Telephone, parce qu'il y a là un abus — qui n'est pas le premier — où cette compagnie exploite ses abonnés pour faire des profits toujours plus considérables, étant donné qu'elle n'a pas à subir de concurrence dans ce secteur.

Appui à la Centrale des employés des Corporations municipales et scolaires

Dans une autre résolution, le Congrès a appuyé cette centrale professionnelle dans ses revendications au sujet de l'abroga-

tion de deux articles de la Loi régissant les employés des Corporations municipales et scolaires, articles rendant illusoire leur droit à une convention collective et à l'arbitrage. Cette résolution sera transmise à l'honorable René Hamel, ministre du Travail.

## LES ELECTIONS

M. Eugène Rancourt a été réélu par acclamation, président du Conseil Central de Québec. Les autres officiers sont: MM. Joseph Parent, réélu premier vice-président; Hector Bourret, réélu deuxième vice-président; Maurice Boucher, réélu secrétaire-archiviste; Louis-Robert Bernier, réélu assistant-secrétaire-archiviste; Maurice Dussault, réélu secrétaire-correspondant; Roméo Gamache, réélu secrétaire-financier; Marcel Brousseau, élu assistant secrétaire-financier; Roland Leclerc, élu trésorier; A. April, réélu commissaire-ordonnateur; Léo Bouchard, élu sergent d'armes; Léo-Paul Vachon, directeur (comté de Beauce); Léopold Côté, directeur (Montmagny-L'Islet); Raymond Dussault, directeur (comté de Portneuf). Le directeur pour Plessisville sera élu à la prochaine assemblée du Conseil Central qui aura lieu le 6 juin.

## QUEBEC SUBSCRIBERS WILL PAY MORE

# PHONE USERS FACING STILL ANOTHER BOOST IN RATES

Company seeks to raise their rates once again—Quebec manager announces this decision — If permission is given by Transportation body, the company will add over half a million to their revenue

For many years in the past, the Confederation of Trade Unions (C.N.T.U.) has advocated for the nationalization of the Bell Telephone Company of Canada.

Not because this enterprise gives poor service, but because it is badly administered and is exploiting the Canadian population.

Its power is formidable. The company retains the means of action and persuasion when dealing with the Canadian public who lack the power of resistance to the high handed methods used by this public service organization.

We can well remember four years ago, when the Bell Telephone Company threatened to lay off thousands of its workers if the Government refused them the right to raise their rates. This threat bore fruit and the following year the Bell Telephone Company reaped the profits of the extra-added benefits they secured by threatening the Canadian Government.

We will illustrate how the company utilized arguments of a most contradictory nature to secure the increased profits.

The Quebec manager of the Bell Telephone Company announced that the company will demand of the Transportation Commission of Canada the right to change the limits of the city and the suburban areas of Quebec, service centres and the number of subscribers. If the Transportation Commission of Canada recommends this the Quebec centre will be classed in the superior group as follows, monthly

rates for residence service for two subscribers will be raised by 25 cents, those with individual lines to 35 cents a month, individual business lines to \$1.65 a month.

Those monthly rate increases do not appear too considerable, but at the end of a year this hike in rates will be felt very acutely by the subscribers.

A subscriber having an individual line in his residence will have to pay out an additional \$4.20 a year, while the business line will cost the user \$19.80 a year more than he had been paying.

In relation to the accrued revenue of the Bell Telephone Company, it is difficult to arrive at a figure as the company does not issue figures of phones in the different categories. In Quebec City there are 130,000 telephone subscribers.

For the sake of argument, let us multiply 35 cents to each of the 130,000 telephone users, this would swell the coffers of the Bell Telephone Company by \$548,856 every month in the district of Quebec City alone.

And this more than half a million dollars the Bell Telephone is trying to extract from the pockets of the public as painlessly as possible.

As the overall amount which is taken from the subscribers on a monthly basis and the calculation is also spread out over a monthly basis this eases the pain of extra added expense to the subscribers.

And what can the individual telephone user do as a protest?

And by this painless method of extracting these amount every month, the coffers of the Bell Telephone Company bulge with the extra added half a million dollars.

What kind of an argument can the Bell Company put up which would justify this "fast cash" coup by the company?

The telephone rates in each phone central are determined by the number of subscribers in each particular central phone area.

To establish a regulation, the Transportation Commission of Canada has set up a principle that the value of the service goes up according to the number of telephones in use in that particular district.

This method of calculation always favors the company. In a district of many subscribers the expense to the company is like that of the smaller areas.

In all cases the Bell Telephone Company is always the winner and are very content to have their principle of "good service" on parade.

And their methods of calculating this "fast cash" system causes this enormously wealthy company absolutely no embarrassment whatsoever.

And while the over-charged public continue to be "taken" by the Bell Telephone Company, the labor movement is the only one to bring this situation before the public and at the same time defend the rights of the phone users who are being taken for a ride.

## THE EFFECTS OF AUTOMATION

# SURVEY SHOWS AUTOMATION GAINING MOMENTUM

The effects of mechanization is being felt very severely in the United States — Machines doing more work while unemployment keeps rising — The problem as it exists

Machines, and their effects on jobs in the United States, are due for early attention by President John F. Kennedy and his aides. Unemployment is the Number 1 domestic problem on the doorstep of the Kennedy Administration.

And unemployment, in part, is held to be the result of greater and greater labor saving machinery as a means of offsetting some of the added cost of rising wage rates. The problem is dramatic enough. A few examples show why. A steel pipe plant newly automated, is able to produce four times as much pipe with only one-third the number of workers formerly used.

An oil refinery, completely run by an electronic "brain", needs only two or three men to push the control buttons.

Sixty-five p. 100 more automobiles are produced today—with no more workers than in 1947. Twelve men in a modern steel mill produce a ton of steel an hour: it took 20 men to do the same job in 1941.

In a chemical industry output rose about 200 p. 100 from 1956

to 1960, while the number of production workers shrank by 14,000.

In one line of business after another, the trend is the same. Companies are spending millions of dollars to mechanize their operations, boost output and cut costs.

Automation is taking over in offices as well as on factory machines and assembly lines. New electronic computers and calculating devices are at work handling payrolls, reading sales slips, keeping inventory, processing insurance claims, sorting bank checks, sending out bills, and writing receipts. What to do about machine caused layoffs is already under study by President Kennedy and his advisers, and by committees of Congress.

A group of big labor unions, including those representing steel, coal and electrical Workers, has asked the House Committee on education and labor to back new Federal programs to help workers displaced by automation.

Some labor contracts between management and workers now

provide that introduction of new machines will be a subject for bargaining.

Some unions, such as the United Auto Workers, the Machinists and the Retail Clerks, propose cutting the work week to meet the threat of further job losses.

As a result of these developments, people are asking: Is the U.S. soon to become a completely automated country? Do machines really rob workers of their jobs? Or do they as some experts contend, create additional jobs over the long run? Even the top authorities on automation agreed that such questions are hard to answer. There are no exact figures on how many jobs have been affected by machines.

There is little agreement on how to handle job displacements that occur when machines are installed to do jobs faster, more cheaply and more efficiently than men.

## REMEDIES SUGGESTED FOR THE FUTURE

What you find, in all of the

# These Factual News Briefs Are Worth Knowing

## ITALIAN INDUSTRIAL MISSION

A delegation of some fifteen Italian industrialists who are members of the General Conference of the industry will visit Canada with a view of studying technological and riches of the natural resources of our country.

—O—

## UNEMPLOYED MARCH ON OTTAWA

Five Cabinet Ministers in the Diefenbaker Government received a delegation of 30 persons who were representing more than 7,000 unemployed of Toronto, Montreal, Hamilton and other Canadian cities.

—O—

## FOUR UNIONS LEAVE INTERNATIONAL

Four local Maritime unions of North America have left the International Federation of Transportation Unions. This was the result of an internal dispute among the union grouped under the International banner.

—O—

## TORONTO HOTEL WORKERS STRIKE

Over 1200 employees of the Royal York Hotel in Toronto went on strike following rupture of negotiations which were being conducted by their union. The original demands of the union were for a general wage increase of fifteen cents an hour which they later agreed to drop to 10 cents while the company offered them an increase of two and one half cents an hour. The strike followed.

—O—

## MARCHERS ARRESTED IN LONDON

825 persons were taken into custody during a mass demonstration against the use of nuclear weapons recently held in London England.

The manifestation was organized by the Committee of One Hundred, a British group opposed to the use of nuclear weapons.

—O—

## UNION ASKS PROBE OF DRUG PRICES

The metal workers Union of Hamilton, Ontario which is affiliated to the Canadian Labor Congress (C.L.C.) have asked the Government to set up a board of enquiry into the prices charged for drugs and other related products.

—O—

## WOMAN MECHANIC TOPS HER CLASS

Betty Elvidge, is one of the rarest women mechanics in the outboard motor industry. She recently came out head of her class in motor mechanics held in a Toronto plant. There were 13 in her class and she was the only one to pass with highest marks.

—O—

## QUEBEC STUDENTS PETITION GOVERNMENT

University students of the Province of Quebec have petitioned the Provincial Government to create a Minister of Public Instruction, free schooling, and guaranteed scholarships in all levels of education.

—O—

## UNION WANTS 35-HOUR WORK WEEK

The International Ladies' Garment Workers Union declared at their recent congress that the union will never be satisfied until all the female workers in the organization, comprised of 20,000 members will have their work week cut down to 35 hours.

—O—

## 3 UNIONS WILL BARGAIN AT T.V. STATION

Three unions which won certification rights at CFTO-TV in Toronto will join in the first attempt at joint bargaining in the television production field. CFTO Canada's largest private television station is controlled by the Toronto Telegram.

—O—

## CHICAGO SUFFERING FROM THE EFFECTS OF AUTOMATION

"Chicago. Hog butcher to the World. Toolmakers. Stacker of Wheat. Player with railroads". That's the way Carl Standberg once described the brawling lusty city on Lake Michigan with its huge stock yards, bellowing cattle and slaughter houses that became international symbols of the giant packing house industry. To day there is not a single major meat packing company that slaughters in Chicago's famous stock yards.

Gone are the days when the huge plants of Armour, Swift and Wilson dominated much of the city's economic and industrial life. The great plants were permitted to become obsolete.

New technically improved plants were built elsewhere. Trucks made the Chicago railroad network that was once so vital to cattlemen and slaughter houses of minor importance. Technological change created a wholly new type of meat packing industry.

That was the burden of testimony before a Congressional Committee on Automation by Secretary Treasurer Patrick E. Gorman of the Amalgamated Meat Cutters and Butchers Workmen, who went to Chicago from Louisville forty years ago as a union official and lived to see automation revolutionize his industry.

discussions about automation and its problems, is that the United States appears to be faced with three choices: (1) Put up with a growing amount of joblessness; (2) Cut the work week to spread employment; (3) Find new ways to speed the economy's growth to absorb the hundreds of thousands of new workers who will be seeking jobs every year.

## SUGGEST GOVERNMENT CREATE A CLEARING HOUSE

Officials of the Federal Mediation and Conciliation Service say that the automation is at the root of so many of today's collective bargaining disputes that the Government should set up a "central clearing house" of information on how to cope with the problem.